

Encore le scrutin de Genève : quelques réflexions

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 129

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Secrétariat centra de *Pro Juventute* nous prie de recommander à nos lecteurs sa vente annuelle (de timbres-poste (écussons valaisan, bernois et fédéral) et de cartes postales illustrées (d'après Alexandre Calame et F. Franzoni), qui commencera comme d'habitude le 1^{er} décembre. Cette année-ci, les recettes de la vente seront réparties entre les œuvres suivantes : perfectionnement professionnel de la jeunesse, développement physique, culture intellectuelle et morale, protection de la jeunesse anormale, sociétés d'éducation et de protection de la jeunesse.

Ces institutions rentrent trop bien dans la catégorie de celles qui préoccupent le *Mouvement Féministe* pour que nos lecteurs ne fassent pas un chaud accueil à cette vente. Celle-ci devient d'ailleurs et de plus en plus une institution nationale sur le retour de laquelle on compte chaque année. Disons en terminant, à titre indicatif, que la vente de 1921 a rapporté 508.000 fr., soit 13 centimes par tête d'habitant.

Encore le scrutin de Genève

Quelques réflexions.

Car on y pense encore beaucoup. On en parle encore beaucoup. Malgré la Foire de Genève et les prochaines élections du Conseil d'Etat. On apprend ce que, dans le feu de l'action, on n'a pas eu le temps de voir. On épilogue, on recueille des détails significatifs, des anecdotes typiques, des échos de conversations, des bribes de jugements... Tout cela se groupe, se corrobore, se déduit, s'additionne, confusément d'abord, plus clairement ensuite. Et l'on en vient, pour peu que l'on ait le goût des idées générales, à tirer de ce qui vient de se passer à Genève, comme de ce qui s'est passé soit à Bâle, à Neuchâtel et à Zurich, soit dans nombre d'autres pays, quelques considérations qu'il peut avoir utilité à exposer tout simplement ici.

Au fond, nous ne nous sommes jamais rendu compte pleinement, nous, les femmes, de ce que nous demandons des hommes en réclamant le bulletin de vote. Nous n'avons par cela même jamais réalisé pleinement la valeur morale et idéale de nos partisans. Car ce que nous demandons à tous nos concitoyens, c'est de se dépouiller d'un privilège. Ni plus ni moins. D'un privilège auquel beaucoup ne tiennent absolument pas sous cette forme-là, c'est entendu, dont beaucoup ne réalisent pas même toute la valeur, mais d'un privilège quand même. Le droit de vote réservé aux seuls masculins dans une démocratie est-il en effet autre chose que la consécration, à la fois tangible et inconsciente, de la supériorité que l'homme s'attribue sur la femme ?

— Supériorité qui n'est que le droit du plus fort, supériorité qui prend sa source dans la domination du mâle sur la femelle, et qui, par conséquent, n'est absolument pas en harmonie avec nos sociétés modernes, me direz-vous. Je suis d'accord. Mais poussez jusqu'au bout votre investigation, et ne rencontrerez-vous pas, même chez les meilleurs, les mieux intentionnés d'entre eux, cachée au tréfonds de leur pensée, opposée à tous leurs raisonnements, cette notion instinctive de leur supériorité ? Serait-il donc isolé le cas de ces deux jeunes gens, qui ont voté *oui*, parce qu'ils savaient que c'était juste, mais qui entendaient une voix, vestige d'un passé brutal, protester au fond d'eux-mêmes contre l'acte qu'ils s'imposaient ? Tout ceci naturellement infiniment dilué, atténué, inconscient chez beaucoup ; chez d'autres au contraire, parfaitement net et clair, mais masqué alors d'arguties, de faux prétextes, de raisons de bon apôtre ; tandis que d'autres encore avouent carrément et cyniquement la vérité telle quelle : « On ne veut pas être mené, bridé, gouverné par des femmes. »

Et voilà pourquoi ces hommes suffragistes, chez lesquels le

sens de la justice a combattu et vaincu cet instinct, sont de hautes valeurs morales.¹ Car il n'est jamais facile à qui que ce soit de se dépouiller d'un privilège. Je ne sais pas si nous, femmes, saurions le faire comme eux. Mener la bataille suffragiste nous est infiniment plus facile qu'à eux, mais a aussi infiniment moins de mérite, parce que ce que nous demandons, c'est pour nous. Et ce que qu'eux demandent, ce n'est non seulement pas pour eux, mais c'est encore une diminution de ce qu'ils possédaient seuls jusqu'à présent, puisqu'ils doivent le partager avec nous. C'est un nivellement. Et qui aime à descendre au niveau d'autrui ?

Comment alors, si cette théorie devait se vérifier, le suffrage des femmes aurait-il pu jamais être obtenu ? Par l'action justement des hommes suffragistes, qui ont étouffé délibérément ou inconsciemment en eux cet instinct de leur supériorité. Et puis, parce que partout jusqu'à présent, sauf dans plusieurs Etats des Etats-Unis, il a été reconnu par des Assemblées législatives.² Je ne veux pas dire par là qu'elles constituent une élite morale. Mais une Assemblée restreinte est plus facilement entraînée qu'un collège électoral tout entier à un geste contagieux d'altruisme. Le phénomène psychologique de la nuit du 4 août s'est reproduit bien des fois sans que nous nous en doutions, chacun dans cette atmosphère d'exaltation généreuse renchérissant d'abnégation sur son voisin. D'autre fois, il est vrai, le même phénomène s'est produit dans la masse, mais dans des conditions d'émotivité telles, après une secousse morale si forte que l'atmosphère générale était chargée de la même électricité : nous voulons parler des peuples de Tchécoslovaquie, de Pologne, d'Allemagne, d'Autriche, qui tout vibrants encore de leur révolution, tout frémissants d'avoir rompu leurs entraves, ont admis comme chose toute naturelle, qui ne se discute même pas, que toutes les femmes comme tous les hommes, jusqu'ici parqués en classes d'après leur fortune ou leur naissance, participent à la nomination des Assemblées constituantes. Enfin le fait que le suffrage a d'abord pris pied dans les pays scandinaves et anglo-saxons, où l'emprise sexuelle de l'homme sur la femme est moins forte que chez les races méridionales et latines, vient corroborer notre thèse, puisqu'au tréfonds ce sentiment de sa supériorité chez l'homme a, nous l'avons dit, sa source dans l'instinct de la domination du mâle sur la femelle.

* * *

Et maintenant, au point de vue pratique, que devons-nous conclure de ce qui précède ?

Que pour nous, femmes suisses, qui n'obtiendrons notre droit de vote que par la majorité des masses électorales, ce sera long, très long. Plus long peut-être que nous ne le pensions autrefois. Parce qu'il nous faut amener le plus grand nombre possible d'hommes à cette hauteur morale, qui leur fait accepter tout naturellement de partager avec nous ce privilège, jusqu'alors uniquement masculin. Question d'éducation assurément, d'éducation morale comme de compréhension de la justice, dont une bonne part incombe à la femme dans la famille, c'est-à-dire à la mère. Et la tâche est vaste est variée dans ses lignes directrices comme dans ses petits détails quotidiens, quand il s'agit d'élever dans ce sentiment commun de l'égalité, dans le respect

¹ N'est-ce pas d'ailleurs un fait d'observation courante corroborant notre affirmation que, parmi ceux qui s'opposent au suffrage des femmes, se trouvent toujours les éléments les moins moraux de la population (piliers d'auberges, hommes de conduite irrégulière, etc. ?

² L'amendement fédéral qui a introduit le vote des femmes sur tout le territoire des Etats-Unis a été, en effet, voté par les deux Chambres qui constituent le Congrès, puis ratifié, selon la Constitution, par les Chambres des 3/4 des Etats, et non pas par le peuple, comme ce serait le cas chez nous.

mutuel de la dignité de chacun, fils et filles, frères et sœurs. Que de responsabilités encourues là par des femmes, qui n'ont pas toujours compris que c'était contre les intérêts de toutes les femmes qu'elles agissaient, en donnant le pas au jeune garçon sur sa sœur, en créant ou en maintenant des différences morales, intellectuelles ou économiques entre eux, et en le confirmant de la sorte dans le préjugé toujours prompt à naître de l'infériorité féminine !

Mais allant plus loin encore, nous dirons que cette question touche, non seulement les mères, mais avec elles toutes les femmes, en tant que femmes.

Parce que trop de femmes aussi, inconsciemment ou consciemment, contribuent à entretenir, à caresser, quand ce n'est pas à réveiller chez l'homme ce sentiment de sa supériorité. Point n'est besoin pour cela d'être une poupée frivole ou une femme de mœurs légères. Combien dans leur famille comme dans leur profession, dans leurs lectures comme dans leurs propos, dans la vie mondaine comme dans la vie de tous les jours, font trop aisément marché de leur dignité de femme en n'apprenant pas aux hommes à en tenir compte et à la respecter ? Car celles-là non plus n'ont pas toujours compris leur responsabilité envers elles-mêmes et envers les autres.

Mais le jour où, dans leur majorité, elles auront réalisé la portée de cette vérité — ce jour-là, la cause du suffrage sera gagnée en Suisse.

E. Gd.

En réponse...

I. Nouveaux abonnements et dons.

Mme v. B. (Genève), un abonnement	Fr. 3 —
Mme F. A. (Genève), un abonnement,	» 3 —
Mme P. M. (Genève), un abonnement,	» 3 —
Mlle D. (Vevey), un abonnement,	» 3 —
Par M. T. (Vevey), trois abonnements,	» 3 —
Par Mlle D. (Genève), quatre ab. de propag.	» 20 —
Mme G. (Genève), un abonnement,	» 3 —
Par Mlle G. (Vevey), deux abonnements,	» 6 —
Mlle N., par Mme B. (Genève), 1 abon.,	» 3 —
Vente au numéro au Congrès de Berne	» 36 80
Vente volume Bridel	» 3 —

Fr. 86 80

Listes précédentes: Fr. 516 95

Fr. 603 75

II. Souscription au fonds de roulement.

(Parts à 25 fr. l'une)

Mlle R. de la R. (Genève), 1 part,	Fr. 25
Mme R.-R. (Chaux-de-Fonds), 1 part,	» 25
Groupe suffragiste de Vevey, 1 part,	» 25

Fr. 75

Listes précédentes: Fr. 2200

Fr. 2275

Nos plus chauds remerciements. Encore un effort, et nous arriverons à la somme de 2500 fr. qui avait constitué le fonds initial de roulement du *Mouvement*.



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Il pouvait sembler à des esprits timorés ou découragés qu'après la votation du 16 octobre, l'Association genevoise pour le Suffrage n'avait plus qu'à se réfugier dans le silence et l'expectative de temps meilleurs. Ce n'est cependant point du tout l'attitude qu'a estimée devoir prendre son Comité, qui dès le 20 octobre se réu-

nissait pour examiner la situation et se tracer un nouveau plan d'action. Et, à l'unanimité, il a été décidé de commencer une campagne méthodique pour grouper et organiser les femmes dont l'intérêt jusque-là somnolent avait été éveillé en dernière heure par la votation, et qui avaient ressenti comme une humiliation personnelle l'attitude de la majorité du corps électoral à leur égard, en leur faisant toucher du doigt d'autre part la responsabilité qui leur incombait dans l'échec, du fait de leur attitude trop longtemps passive et indifférente. La première manifestation de cette campagne parmi les femmes fut la convocation « aux femmes de Genève » à une séance le 3 novembre, à la Salle Centrale. Près de 400 femmes répondirent à cet appel et entendirent successivement les appels et les suggestions de Mmes Schreiber-Favre, avocate, de Mme L. Dunant, institutrice primaire, de Mlle Berthe Arneaudau, au nom des jeunes, de Mme Picot-Lasserre, au nom des mères de famille, et de Mlle Ch. Champury comme pionnière de la cause à Genève, Mlle Gourd présidant la séance. Des adhésions en nombre furent recueillies, l'Association créant maintenant des « membres adhérents » pour grouper toutes les femmes qui, ne voulant pas ou ne pouvant pas s'enrôler dans une nouvelle Société, manifestent cependant leur attachement à l'idée du suffrage, et qu'il sera facile désormais de grouper toutes les fois que le besoin s'en fera sentir. D'autres séances du même genre sont prévues à la ville et à la campagne, soit publiques, soit privées, qui seront suivies par des causeries sur des sujets de portée immédiatement pratique, montrant aux femmes de tous les milieux ce que leur permettrait le suffrage, et les préparant d'autre part à remplir leurs futurs devoirs de citoyennes. — Cette disposition nécessitant une modification statutaire, rendue obligatoire d'autre part, par la réélection du Comité, une Assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 7 novembre. Un public nombreux et plein d'entrain y assistait, et s'est autant amusé de la lecture d'articles antisuffragistes sur les résultats de la votation qu'il a applaudi aux projets de l'Association concernant la propagande parmi les femmes et le groupement de celles-ci. Des concours effectifs ont été promis, et la façon encourageante dont se remplissent les bulletins d'adhésion prouve bien la très grande sympathie qui est maintenant en éveil dans le public féminin pour l'idée du suffrage. Ont été élus membres du Comité: Mlle Gourd, présidente; Mmes Berner, Erismann, Mooser, Bertrand, Mmes Gourfein-Welt, Preis, Chapuisat, Schreiber-Favre, MM. Braschoss, Naef et Nogaredé. Un très très animé et une vente aux enchères fort réussie de quelques-unes des affiches illustrées de Mlle Lachenal ont clôturé cette soirée, qui fait bien augurer de la nouvelle période de travail suffragiste qui commence maintenant à Genève.

E. Gd.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — L'Union ne s'est pas bornée cet automne à participer activement à la campagne suffragiste qui a précédé la votation, en prenant l'initiative de l'Assemblée féminine, en signant des affiches, en prêtant son local au Comité d'Initiative, etc. (participation qui, pour le dire en passant, lui a valu deux démissions sur les 500 membres qu'elle comporte!), mais elle a exercé durant toute cette période dans plusieurs domaines l'activité qui lui est propre. Activité nationale par le Congrès de Berne et l'Assemblée de l'Alliance; activité internationale en recommandant à ses membres le Congrès des Travailleuses, en demandant à Mme Casarelli-Cabrini, déléguée italienne à ce Congrès, une causerie sur les travaux de celui-ci, en organisant une conférence de Mme Noelle Roger sur les femmes albanaises, et encore en invitant à une soirée familière fixée à la date même à laquelle paraîtront ces lignes toutes les femmes déléguées officielles ou conseillères techniques à la III^e Conférence internationale du Travail. D'autre part, et sur le terrain purement local, le Comité s'occupe actuellement à préparer pour janvier la 3^{me} série des conférences qui, sous ce titre: *Quelle carrière choisir pour nos filles?* ont remporté les deux hivers précédents un si plein succès. Les carrières de l'enseignement à tous les degrés, de l'administration, des arts décoratifs et appliqués, etc., feront cette année l'objet de ces causeries. Les questions d'ordre moral (sages-femmes, cartel des Sociétés genevoises pour l'Hygiène sociale et morale) et familial (pensions aux mères, sursalaire familial, etc.) sont également prévues au programme de notre activité pour cet hiver. Et la façon presque unanime dont ont répondu les membres de l'Union au questionnaire qui leur avait été adressé au sujet de l'utilité de causeries suivies de discussion à organiser montre bien qu'en s'engageant dans cette voie, le Comité a des chances d'être suivi.

E. Gd.

Lausanne. — *Union des Femmes.* — Cette année est décidément celle des jubilé, 1896 ayant vu, peu après le Congrès des intérêts féminins, se fonder l'Union des Femmes de Lausanne. Celle-ci vient donc de célébrer le 25^{me} anniversaire de sa naissance, et cela de façon charmante, et plus que jamais les absents — ceux qui ne purent assister à cette belle fête de famille — eurent tort, grand tort. S'il en est parmi nous qui se représentent une Union de Femmes comme une institution toujours grave, toujours sérieuse, toujours austère, ils se seraient persuadés du contraire en passant avec nous la soirée du 3 novembre à l'Hôtel de la Paix, à Lausanne. Ce que nous y avons vu, entendu? Des fleurs, encore des fleurs, des drapeaux, de la joie, de la poésie, de la musique, de l'esprit, de l'imprévu sans cesse. Un dîner de plus de 200 couverts avait réuni membres, amis et invités de l'Union. Quelques représentants de nos autorités, M. Pro-